

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 17 novembre 2021
Visioconférence TEAMS

Présences :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Julie Forgues (Arts visuels)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Guillaume Lépine (Rep. prof., Arts)
Ève Léger (Rep. étud., Sc. soc.)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Denise Merkle (Traduction et langues)

Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Monique Richard (Musique)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Arnaud Scaillerez (Rep. prof., Sc. Soc.)
Lise Savoie (Travail social)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Absences motivées :

Émilie Grace Lavoie (rep. unité II)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 17 novembre 2021

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Il rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

Gervais Mbarga propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2021

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2021

Point 3 :

7 : Une discussion sur les bonnes pratiques des unités en matière de recrutement et de rétention figurera à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de faculté de décembre prochain.

8.5 : Le doyen n'a reçu encore aucun écho au sujet de l'atelier sur la santé mentale.

Point 5.1.1 : Le suivi pour la modification des EQE des cours de travail social a été fait.

Point 7 : Les demandes d'années sabbatiques ont été acheminées au bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales. Elles seront inscrites comme point d'information au Conseil des gouverneurs.

Point 9.5 : Le doyen a discuté de la liberté académique avec le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Un comité ad hoc, dont le mandat reste à déterminer, sera constitué pour se pencher sur cette question.

4. Affaires étudiantes

Ève Léger indique que les démarches ont été entreprises pour les élections du conseil étudiant des arts, mais que deux candidatures seulement ont été soumises, ce qui laisse plusieurs postes vacants. La préparation pour les Jeux de la science politique occupe le conseil étudiant des sciences sociales en ce moment, mais on compte réfléchir prochainement à la possibilité de créer un seul conseil étudiant à la Faculté.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 Département de traduction et des langues [Annexe 1]

Denise Merkle présente les changements apportés aux programmes de traduction, changements qui répondent aux cinq recommandations du Conseil des gouverneurs.

Elle résume les modifications principales comme le déplacement de cours en 1^{re} année pour initier les étudiantes et les étudiants à la traduction dès le début de leur cursus, le décloisonnement de cours de 3^e et 4^e année, la diversification de l'offre de cours de traduction spécialisée et l'offre de cours de 1^{re} année en vidéoconférence pour les trois campus.

En raison de lacunes linguistiques importantes, on ajoute un cours de rédaction et un cours de grammaire avancée. La post-édition a également été intégrée pour tenir compte de l'évolution de la profession.

L'Université n'a pas de politique de cours multicycles pour le moment, mais des cours de traduction de niveau 3000 ont été modifiés en cours de niveau 4000 pour que les étudiantes et étudiants inscrits à la Maîtrise en littérature canadienne comparée puissent inclure la traduction à leur formation de 2^e cycle.

Une membre souligne que l'intégration d'un préalable au nouveau cours FRAN/TRAD2310 Rédaction - grammaire avancée, c'est-à-dire la réussite de FRAN1600 Communication écrite avec au moins un B, constitue une bonne solution pour assurer un niveau de compétences linguistiques plus élevé chez les étudiantes et étudiants inscrits en traduction.

Un membre pose une question sur les cours TRAD offerts en vidéoconférence. Denise Merkle explique qu'un cours est donné ce semestre à partir de Moncton et qu'il est suivi par des étudiantes et

étudiants des trois campus. L'expérience demeure toutefois ardue en raison d'un manque de participation en salle de classe virtuelle.

5.1.1 Modification des programmes de B. Trad.

Denise Merkle propose la modification des programmes de B. Trad. La proposition est adoptée par consensus.

5.1.2 Modification de la mineure en traduction

Denise Merkle propose la modification de la mineure en traduction. La proposition est adoptée par consensus.

5.1.3 Abolition, modification et création de cours TRAD

Denise Merkle propose l'abolition, la modification et la création de cours TRAD. La proposition est adoptée par consensus.

5.1.4 Modification de la banque de cours OFG

Denise Merkle propose la modification de la banque de cours OFG. La proposition est adoptée par consensus.

5.2 Département des arts visuels [Annexe 2]

5.2.1 Modification de la mineure en arts visuels

Julie Forgues explique que deux cours de dessin, ARVI1305 Dessin - Corps humain et ARVI2306 Dessin – Multidisciplinarité, avaient été oubliés lors de la création de la mineure en arts visuels et que le Département souhaite les ajouter.

Julie Forgues propose la modification de la mineure en arts visuels. La proposition est adoptée par consensus.

5.3 Faculté des arts et des sciences sociales [Annexe 3]

5.3.1 Modification du Diplôme en analyse et action communautaires

Le vice-doyen explique que le Campus d'Edmundston, avec l'appui de la Formation continue, souhaite modifier le Diplôme en analyse et action communautaires pour qu'il soit également offert à temps partiel.

Le vice-doyen propose la modification du Diplôme en analyse et action communautaires. La proposition est adoptée par consensus.

5.4 Département d'études françaises [Annexe 4]

5.4.1 Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs : évaluation des programmes de M.A. et de Ph. D. en études littéraires

David Décarie présente le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour les programmes d'études supérieures en études littéraires. Il résume les recommandations ainsi que les actions à entreprendre pour y répondre, comme recréer la banque de séminaires, bonifier le pôle d'enseignement et de recherche en littérature acadienne et offrir un séminaire de méthodologie.

David Décarie propose le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour l'évaluation des programmes de M.A. et de Ph. D. en études littéraires. La proposition est adoptée par consensus.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

Le doyen explique qu'il a discuté du budget avec le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et qu'en décembre prochain se tiendra une RDD spéciale sur le budget pour effectuer la planification de l'année 2022-2023. Il reviendra sur ce point lors de la prochaine réunion du Conseil de faculté.

7. Modifications aux projets d'année sabbatique

7.1 Phyllis LeBlanc (Dép' d'histoire et de géographie)

Le doyen informe l'assemblée que Phyllis LeBlanc doit repousser un voyage aux États-Unis prévu initialement en janvier.

7.2 Monique Richard (Dép' de musique)

Le projet d'année sabbatique de Monique Richard qui a déjà été déplacée d'une année en raison de la pandémie a été modifié puisque plusieurs projets ont entretemps avancé. Les changements demeurent dans l'esprit du projet original.

8. Informations

8.1 Consignes pour les embauches

Le doyen rappelle qu'en vertu de la note de service du 27 octobre 2021, toute personne embauchée sur le campus, que ce soit pour les charges de cours, l'assistantat, le tutorat, la recherche, etc., devra présenter sa preuve de vaccination avant la signature du contrat. Dans la majorité des cas, ce sont les adjointes qui s'occuperont de vérifier la preuve de vaccin.

8.2 Rentrée de janvier 2022

Le vice-doyen informe l'assemblée que la première semaine de cours du semestre d'hiver, soit du 10 au 14 janvier, se déroulera entièrement à distance pour permettre l'auto-isollement des étudiantes et étudiants qui proviennent de l'international. Les mesures de transition se prolongeront probablement jusqu'au 15 février.

9. Autres points

9.1 Cours partagés entre campus

Une membre demande ce que signifie exactement un cours partagé.

Le doyen explique que cette idée découle de rencontres entre les trois campus. Dans la mesure où l'idée de partager des cours soulève plusieurs défis importants, notamment en raison des conventions collectives différentes dans les trois campus en plus des expertises professorales qui peuvent se recouper, il a été convenu, dans un premier temps (projet pilote), de cibler les cours qu'il serait possible d'offrir à la population étudiante des trois campus par une professeure ou un professeur ou encore une chargée ou un chargé de cours. Ces cours se dérouleraient sur Teams pour que toutes et tous bénéficient de la même expérience.

Le doyen et le vice-doyen demandent aux unités de leur soumettre le ou les cours qui pourraient être partagés entre les campus et ils sélectionneront ceux qui sont les mieux adaptés à ce format.

10. Clôture de la séance

Guillaume Lépine propose la levée de la séance à 14 h 35.


Jean-François Thibault


Matthieu LeBlanc